



Bulletin Septembre 2024

www.devlamoven.be

À l'approche des élections municipales et provinciales, nous souhaitons vous informer de la situation actuelle du dossier du site de sports de plein air 'Nijvelsebaan/Zavelstraat/Stroobantsstraat'.

Non seulement les riverains ont des objections fondées, mais les services de l'Environnement de Flandre et de la Province du Brabant flamand donnent également des avis défavorables à ce projet.

Où en sommes-nous au 15/09/2024 ?

Après les différents avis et conditions imposés par les autorités concernées (principalement par la Province et l'Agence flamande de l'Environnement), la commune de Huldenberg a soumis en décembre 2023 un nouveau plan avec exposé des motifs et de nouveaux avant-projets, tenant compte des avis et conditions (voir newsletter de décembre 2023).

Dans leur nouvel exposé des motifs, des scénarios alternatifs sont également développés, dans lesquels les terres agricoles au nord de la Nijvelsebaan sont comblées, **donc encore plus proches des habitants** du Stroobantsstraat, du Neesveld et du Breembosstraat (voir le lien ci-dessous pour plus d'informations).

<https://dsi.omgeving.vlaanderen.be/fiche-detail/57b32a3e-1613-4208-8fea-a409d6f21d0f>

La commune a également reçu un **avis défavorable sur cette nouvelle proposition de la Province du Brabant flamand** avec ces commentaires (à lire également via le lien ci-dessus) :

- Les plans ne sont **pas suffisamment étayés** et il existe **des contradictions possibles avec une bonne politique spatiale**
- Le besoin effectif d'espace supplémentaire pour les loisirs en plein air **n'a pas été suffisamment étudié et motivé**
- Il y a **trop d'espace occupé**
- Il y a **trop peu de compensation qualitative pour les terres agricoles occupées**

Le Service flamand de l'Environnement a également donné un avis défavorable car ce plan ne répond pas suffisamment :

- les dispositions du schéma communal d'aménagement du territoire
- utilisation efficace de l'espace
- lutter contre la fragmentation des espaces ouverts
- créer une valeur ajoutée spatiale pour l'environnement.

Le Service flamand de l'Environnement fait le commentaire suivant :

« En fin de compte, une conception est proposée qui fonctionnera comme une île entre les rubans résidentiels ruraux et sans aucune coordination avec l'environnement ou avec le centre du village à 1,5 km de cet emplacement. Cette conception n'apporte aucune valeur ajoutée spatiale pour l'environnement, et encore moins encourage une utilisation multiple de l'espace ou exploite les équipements existants qu'offre le centre du village. Par ailleurs, 8,7 hectares seront à terme occupés, alors que le besoin initial pour les sites était de 3 hectares. Et en fonction des surfaces à occuper, un calcul très large est également inclus en ce qui concerne les exigences de stationnement.

Enfin, après avoir récemment supprimé une ligne de bus sur cette ligne, De Lijn a répondu qu'elle n'avait ni l'intention ni le budget de fournir un service supplémentaire sur la ligne X77 dans les heures tardives et le week-end.

Depuis, nous n'avons plus eu de nouvelles...

Nous pensons que s'il existe un réel besoin d'un nouveau complexe sportif de plein air à Huldenberg, l'emplacement choisi n'est pas le lieu approprié.

Sa grandeur est hors de proportion et ne rentre pas du tout dans ce quartier calme au caractère rural.

Selon les calculs officiels, la superficie nette prévue des terrains de sport nécessiterait 39 à 81 places de stationnement. La municipalité prévoit **162 places de stationnement dans ses plans. Plus du double.** On imagine l'augmentation du trafic automobile et la diminution de la sécurité routière dans ce quartier calme.

Le site n'est **plus suffisamment accessible en transports en commun** car l'une des deux lignes de bus a été supprimée. En conséquence, le critère de transports publics suffisants vers le site de Vlamoven n'est plus applicable : en d'autres termes, l'enquête de localisation initiale n'est plus valable.

Nous tenons également à souligner le durcissement qu'implique toute cette infrastructure. Quel est l'intérêt de dépaver le centre du village si les magnifiques champs et terres agricoles du site de Vlamoven seront partiellement pavés ?

Bien que l'actuel conseil municipal affirme à plusieurs reprises dans la presse que **la participation citoyenne** est son point fort à Huldenberg, **aucune consultation n'a eu lieu avec les résidents locaux** dans le cadre de ce projet concernant le choix du site. Lors du premier et unique Paraadt (participation citoyenne) au début du processus, il y a presque 2 ans, le choix du site avait déjà été décidé et voté par le conseil municipal actuel. Il n'y a eu aucune autre consultation avec les résidents locaux au cours de ces 2 années.

De plus, **le site de Vlamoven est situé dans la zone du Parc National 'De Brabantse Wouden'**, dont nous pouvons être fiers, mais où les agriculteurs craignent la perte de terres agricoles à cause des soi-disant « couloirs » pour relier les forêts. **Nous ne voyons pas la logique de construire un complexe sportif bruyant qui produit également de la pollution lumineuse, adossé à un couloir du Parc National, et occupant en même temps encore plus de terres agricoles.**

LES RÉSIDENTS ET BEAUCOUP AVEC NOUS CONTINUENT DE S'OPPOSER À CE PROJET.

Nos objections ont désormais également été confirmées par les autorités officielles

La tranquillité, la sensation d'espace, l'atmosphère de la vie rurale, la nature vallonnée et la verdure disponible sont les premières raisons pour lesquelles les habitants ont **consciemment** choisi de vivre dans cet endroit, et de nombreux habitants de Huldenberg avec eux. **L'utilisation excessive des espaces verts et des terres agricoles est inacceptable. La préservation de l'espace rural devrait être une priorité absolue dans une politique d'avenir pour une commune comme Huldenberg.**

Le conseil municipal affirme que les préoccupations des citoyens sont prises en compte. **Mais la gravité de l'impact de la lumière et du bruit que ce projet aura sur la santé mentale (et physique) des résidents locaux est minimisée.**

Par ailleurs, on s'interroge sur **l'ampleur financière de ce projet** pour une commune rurale comme Huldenberg. **La commune possède déjà l'un des impôts communaux les plus élevés de Flandre (8%).**

Vous savez également qui paie en fin de compte.

Nous sommes absolument convaincus qu'avec un peu de bonne volonté, plus de participation et des recherches plus approfondies, il sera certainement possible de trouver à Huldenberg un autre site approprié, qui réponde aux besoins des clubs sportifs, et avec moins d'impact sur les résidents locaux, une meilleure accessibilité avec les transports publics, moins utilisation des espaces ouverts et des terres agricoles.

En tant qu'habitant de Huldenberg, nous avons consciemment choisi de vivre dans la campagne et la tranquillité de Huldenberg.

Gardons cela ainsi. Il y a suffisamment d'espace à Huldenberg pour un complexe sportif, sans surcharger les résidents locaux.

Actiecomité 'De Vlamoven'

